CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87551** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Raison sociale : ATELIER CONSTRUCTION METALLIQUE BOUTONNE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/07/2020
Capital : 88 333

1 RUE DES CARRIERES
ZA DE LA MINE D OR
79170 BRIOUX-SUR-BOUTONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT 310 801 147

Siret : 310 801 147 00011

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 5420667

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 150303955

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 150303955

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 05 49 07 56 42 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
JOURDANNEAU RICHARD GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@acmb-construction.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 735 930 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	25	05/02/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)	21	15/10/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		24/09/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	25	24/09/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 13:44

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025